

# Prévenir pour bien vieillir : la Cour des comptes tire la sonnette d'alarme !

**ALEXANDRE PETIT**

**Président ALOGIA Groupe**

La prévention santé dans l'Habitat : si on veut, on peut !



Un nouveau rapport de la Cour des comptes épingle l'insuffisance des politiques publiques à prévenir la perte d'autonomie.

La France se classe dans le TOP 3 mondial en matière d'espérance de vie, juste derrière le Japon et à égalité avec la Suisse. Et pourtant, les sages de la rue Cambon déplorent que le pays ne soit pas aussi exemplaire pour l'espérance de vie en bonne santé. En Europe, nous sommes en queue de peloton. Dans l'hexagone, on vit longtemps, mais pas forcément en bonne santé.

## Rien de nouveau sous le soleil ?

Le sujet n'est pas nouveau, il a motivé la création de la CNSA en 2004. Il a inspiré le Plan National Bien Vieillir en 2007. Il sous-tend la Stratégie Nationale de Santé 2018-2022, notamment le premier axe : la mise en place d'une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux.

Enfin, c'était la pierre angulaire du projet de Loi Grand Âge et Autonomie – annoncée par le Président Emmanuel Macron en juin 2018 et abandonnée en octobre dernier.

Et ce n'est pas étonnant. La nécessité d'une attitude préventive fait consensus dans l'opinion publique, les médias et le corps scientifique. C'est la meilleure parade à la dépendance, ses maux, ses douleurs et son coût incommensurable pour la société. Un coût d'autant plus élevé que le nombre potentiel de personnes dépendantes va bondir d'ici à 2030 avec l'entrée des baby boomers dans l'âge de la fragilité.

Et pourtant, la Cour des comptes est formelle et son rapport apporte la preuve que nous n'en faisons pas assez.

## Mais que veulent donc les Sages ?

Si je vous dis "Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas." "Cinq fruits et légumes par jour" ou "Manger Bouger", vous voyez immédiatement de quoi je veux parler. Ces messages omniprésents de santé publique provoquent leur effet bénéfique sur le temps long. Des politiques de prévention santé à grande échelle, c'est possible !

Qu'attendons-nous alors pour lancer une campagne de communication massive en faveur de la prévention pour le bien vieillir ? Ce serait tellement plus stimulant et motivant que notre éternel penchant pour le curatif.

Nous sommes déjà à 10 000 chutes mortelles par an chez les plus de 75 ans ! Quel chiffre devons-nous attendre pour essayer d'inverser cette tendance ?

Aujourd'hui, 90% des Français souhaitent vieillir chez eux. Avec 13,5 millions de français de +65 ans et seulement 750 000 places en EHPAD, comment allons-nous répondre au désir massif de bien vieillir chez soi ? Quand allons-nous

enfin écouter ce que les seniors et leurs aidants nous disent et nous réclament ? Quel candidat à la présidentielle aura le cran de soutenir cette motion populaire ?

Une chose est sûre, une grande partie de la réponse viendra de notre capacité à adapter l'habitat, déterminant de santé et d'autonomie majeur pour le bien vieillir.

En matière de logement, justement, la Cour des comptes pointe des politiques publiques trop axées sur l'aspect travaux du logement alors que c'est l'Habitat avec un grand H qui doit bénéficier d'efforts massifs. Inutile de rénover la salle de bains au 7ème étage, sans ascenseur. La rénovation ne doit pas uniquement concerner les appartements, mais tout l'ensemble immobilier ainsi que son organisation. Elle doit intégrer des notions d'environnement, de services, de lien social, de matériel technique, de nouvelles technologies...

C'est un travail d'équipe, qui concerne tous les professionnels, les élus et les agents locaux, les soignants et – bien sûr – les citoyens. C'est une approche à 360 degrés pour laquelle nous militons quotidiennement chez ALOGIA, car elle est essentielle.

Si la prévention ne se déploie pas, c'est aussi parce qu'elle est une conviction partagée, mais dont l'intérêt financier n'est pas démontré. C'est probablement l'avancée majeure du rapport : proposer une méthode d'analyse qui permettrait de légitimer l'investissement...

Les sages de la rue Cambon ont en effet calculé qu'un gain d'un an d'espérance de vie sans incapacité (EVS) ferait économiser 1,5 Md€ environ dans les dépenses de l'assurance maladie. Outre le bénéfice individuel et collectif pour les personnes concernées, ces enjeux financiers légitiment l'intervention publique en matière de prévention de la perte d'autonomie.

Au-delà de constater un retard, ce rapport souligne donc l'importance des politiques globales de l'habitat, propose un modèle économique et identifie des leviers d'actions qui semblent à notre portée : mieux communiquer sur les bienfaits de la prévention, améliorer le dépistage précoce des pathologies chroniques, aider les citoyens à adapter leur domicile et leurs modes de vie.

La prévention santé dans l'Habitat : si on veut, on peut !

Article publié sur le LinkedIn d'Alexandre PETIT : <https://bit.ly/3db3Faa>

Le 1er décembre 2021